

Marseille, le 1^{er} décembre 2025

Cher(e)s Elu(e)s

Savez-vous qu'en tant qu'élue(e) d'une caisse du Crédit Mutuel Méditerranéen vous pouvez adhérer à l'Amicale des élus ?

Qu'est-ce qu'est l'amicale ?

L'amicale est une association pouvant regrouper **tous** les élu(e)s.

Pourquoi adhérer ?

C'est la seule opportunité de communiquer avec des élus de toute la fédération du CMM.
De nombreux liens d'amitiés se sont créés et c'est la possibilité de prolonger votre engagement mutualiste en partageant des moments de convivialité.
Pour information, les adhérents peuvent venir accompagnés de leur conjoint(e) et enfants avec des tarifs adaptés.

Que vous propose l'Amicale ?

- Nous organisons 4 à 5 activités annuelles (1 journée le samedi ou de 2/3 jours le week-end) en assurant une rotation sur tout le territoire de la Fédération du CMM.

Mais nous souhaitons faire évoluer ce modèle en vous proposant des activités au plus proche de vous en collaboration avec vos présidents de district.

Pour de plus amples renseignements ou pour des suggestions vous pouvez me joindre à l'adresse mail aecmm13@gmail.com en me laissant vos coordonnées et je ne manquerai pas de vous contacter.

Nous vous proposons de nous rejoindre en nous retournant votre bulletin d'adhésion, à l'adresse mail suivante :

- tresoriere.amicale.cm@gmail.com, portable : 06.73.50.67.52

Vous souhaitez en savoir plus, allez visiter notre site : aecmm.fr ou notre communauté Agora AECMM

Bien amicalement,

DE SANCTIS Jean



PJ : bulletin d'adhésion 2026